

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4100 - MARDI 12 OCTOBRE 2021

PROVINCE DU KWANGO

Lancement du programme gouvernemental du développement à la base



Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, lançant les travaux à Kenge

Le Premier ministre, Sama Lukonde, a lancé le 9 octobre à Kenge, dans la province du Kwango, le Programme de développement à la base de cent quarante-cinq territoires. Le gouvernement est appelé à réaliser le vaste programme en dotant les territoires du pays des infrastructures de base viables.

Et pour matérialiser cet ambitieux projet, il mettra à la disposition de chaque territoire une enveloppe d'environ un million de dollars par an. Premier acte de ce vaste programme, la pose d'un tuyau au point de captage d'eau de Bukanga Lonzo d'une capacité de 32 m3 devant servir cette cité rurale.

Page 4

COOPÉRATION

Les Emirats prêts à disponibiliser un milliard de dollars pour les investissements en RDC



Félix Tshisekedi et Mohamed Ben Zayed Al Nahyane

La rencontre bilatérale entre le président Félix Tshisekedi et Mohamed Ben Zayed Al Nahyane, le prince héritier d'Abu-Dhabi et vice-commandant suprême des forces armées émiratis, a eu lieu le 10 octobre au Palais de ce dernier. Au menu des échanges, la coopération bilatérale, avec en toile de fond les investissements stratégiques.

Les Emirats ont manifesté leur volonté d'aider la RDC dans la lutte contre le terrorisme à l'Est. Ils ont annoncé la mise à disposition immédiate d'une enveloppe d'un milliard de dollars pour les investissements. La signature des protocoles d'entente aura lieu à Dubaï où le chef de l'État est attendu dans les prochaines heures.

Page 3

CONCERT DE PARIS LA DÉFENSE ARENA

Koffi Olomide dans le collimateur des « combattants »

Les nouvelles ne sont pas bonnes pour le patron de Quartier Latin pris pour cible par les « combattants extrémistes » déterminés à faire échec à sa production du 27 novembre dans la salle de Paris La Défense Arena. Nonobstant les assurances de Koffi Olomide, le spectre de la menace pèse toujours sur ce concert. Boketshu 1er et le commandant Esso, deux opposants congolais influents vivant en exil en Europe, prévoient des troubles pour dissuader les organisateurs à renoncer à ce spectacle. La Fatwa anti-concerts des artistes-musiciens congolais en Europe est toujours en vigueur et apparemment, le vieux Dobo King ne fera pas exception.



Koffi Olomide

Page 5

CDM 2022

Mission ratée des Léopards battus à Antananarivo

Les Léopards de la République démocratique du Congo ont été battus sur le score étriqué d'un but à zéro, le 10 octobre, au stade Mahamasima d'Antananarivo, par les Barea de Madagascar, en quatrième journée du groupe J des éliminatoires zone Afrique de la Coupe du monde Qatar 2022. Les Léopards sont obligés de remporter les deux

derniers matchs décisifs pour espérer une qualification au dernier tour des éliminatoires, notamment le 12 novembre, à Dar Es Salaam contre les Taifa Stars de la Tanzanie, et le 15 novembre au stade des Martyrs à Kinshasa contre les Ecuireils du Bénin.

Page 6

ÉDITORIAL

Retour

Que l'on approuve ou non les propos que le président français, Emmanuel Macron, a tenus vendredi à Montpellier lors d'un Sommet Afrique-France pour le moins curieux puisqu'aucun chef d'Etat n'y avait été convié, ils marquent une prise de conscience qui aura certainement des retombées positives pour les pays comme le nôtre. Ils traduisent, en effet, la prise de conscience à très haut niveau du fait que l'Afrique, en dépit des problèmes qu'elle doit résoudre dans le temps présent, est devenue un partenaire incontournable pour la France bien sûr, mais aussi et plus encore pour l'Europe dans son ensemble.

L'Europe dont ce même Emmanuel Macron prendra la présidence pour six mois le 1er janvier prochain et qui devra affirmer plus fortement sa présence sur la scène mondiale dans le moment où les grandes puissances telles que la Chine, les Etats-Unis, la Russie, l'Inde se lancent dans une compétition planétaire pour le moins dangereuse. L'Europe qui se trouve elle-même confrontée à de fortes tensions internes dont le Brexit, qui s'est traduit par le retrait du Royaume-Uni, et l'affrontement larvé entre Bruxelles et plusieurs pays de l'Europe de l'Est, la Pologne tout particulièrement, projette une image pour le moins accablante.

Dans le moment où la France cherche très logiquement à se faire mieux entendre par les peuples africains, l'on ne saurait trop conseiller à son président de ne pas céder aux mirages que certains de ses proches tentent de lui imposer comme des réalités, mais de regarder la vérité en face afin de prendre les bonnes décisions. Une évidence d'autant plus forte que ce sont les erreurs commises par certains de ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy tout particulièrement, qui ont plongé l'immense zone du Sahel-Sahara dans un enfer stratégique dont la France paie aujourd'hui les conséquences au prix fort.

Si Emmanuel Macron veut effectivement resserrer les liens de la France et de l'Europe avec l'Afrique, il doit mieux s'entourer, plus écouter celles et ceux qui sont bien placés pour lui dire la vérité, autrement dit ne pas céder aux mirages qui ont suscité tant de problèmes tout au long des dernières décennies. Il doit surtout comprendre que dans le temps où les radicaux de toutes sortes, politiques et religieux, tentent de s'emparer de régions entières de notre continent, la stabilité, la sécurité intérieure, la croissance économique, la stabilité financière sont les seules armes qui peuvent garantir le développement durable. A bon entendeur salut !

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi en visite officielle aux Emirats arabes unis

C'est par l'aéroport présidentiel d'Abu Dhabi que le président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, est arrivé le 9 octobre aux Emirats arabes unis. Il a été accueilli au bas de la passerelle par le ministre émirati des Affaires étrangères, He Shaikh Shakbut Al Nahyan.



Arrivée du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, aux Emirats arabes unis

Côté congolais, le chef de l'Etat a été accueilli par le vice-Premier ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, et quelques-uns de ses collègues du gouvernement ainsi que par le directeur de cabinet du président de la République, Guylain Nyembo Mbwizia. Après un bref échange au salon présidentiel d'Abu Dhabi, le cortège du président de la République s'est

ébranlé vers le Palace des Émirates, lieu où il a établi ses quartiers pour son séjour aux Emirats arabes unis. Notons que Félix-Antoine Tshisekedi est en visite officielle dans les Emirats. Il y sera question, essentiellement, des investissements et de la coopération bilatérale. Le chef de l'Etat congolais sera reçu dans les prochaines heures par le Cheikh Khalifa

Bin Zayed Al Nahya, le prince héritier des Emirats et vice-commandant suprême des forces armées. Les Emirats arabes unis sont un pays de la péninsule arabique situé le long du golfe arabe. C'est un Etat fédéral composé des sept Emirats (Abu Dhabi, Dubaï, Sharjah, Ajman, Umm al-Qaiwain, Ras al-Khaimah et Fujairah).

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylain Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Les Emirats prêts à disponibiliser un milliard de dollars pour les investissements en RDC

La rencontre bilatérale de plus d'une heure entre le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, et Mohamed Ben Zayed Al Nahyane, le prince héritier d'Abu-Dhabi et vice-commandant suprême des forces armées émiratis, a eu lieu le 10 octobre.

La coopération bilatérale, avec en toile de fond les investissements stratégiques, a été au menu des échanges. Ce qui justifie, du reste, la présence des ministres sectoriels, notamment celui des Ressources hydrauliques, le ministre d'État, ministre de l'Habitat et ministre de l'Industrie.

A en croire la cellule de communication de la Présidence de la République, il a été aussi question de transport et des logements sociaux, d'économie, d'énergie, de mines, de sécurité et de défense. Un intérêt manifeste de la part des deux parties a été constaté dans le cadre du renforcement des relations entre les deux pays qui entendent créer un partenariat gagnant-gagnant. Au niveau sécuritaire, les Emi-

rats ont manifesté la ferme volonté d'aider la RDC dans la lutte contre le terrorisme à l'Est du pays. Ils ont annoncé la mise à disposition immédiate d'une enveloppe d'un milliard de dollars pour les investissements.

Au sujet des points abordés lors de ces échanges, des protocoles d'entente seront signés à l'étape de Dubaï où le chef de l'État est attendu dans quarante-huit heures. Il y rencontrera l'Émir de Dubaï et le vice-président de la Fédération des Émirats arabes unis. Sur instructions du président de la République, le directeur de cabinet, Guylain Nyembo Mbuizya, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, feront le suivi de ces différents dossiers.



Félix Tshisekedi et Mohamed Ben Zayed Al Nahyane

Des investisseurs émiratis au portillon

La journée de travail du président de la République s'est poursuivie avec une série d'audiences qu'il a accordées à des personnalités locales regroupées au sein de « Mubadala », un fonds souverain des Émirats arabes unis. Ce fonds est intéressé

par le secteur de l'énergie, particulièrement de l'énergie renouvelable. Le directeur général du grand port d'Abu Dhabi, Muhammad Juma Al Shamisi, a également été reçu par le chef de l'État.

Les Émirats arabes unis sont très reconnus mondialement forts dans le secteur

des hydrocarbures. La fédération tire chaque année de ses ressources en pétrole et en gaz de 14,15 milliards de dollars. Tous ces contacts aux Émirats arabes unis s'inscrivent dans le cadre de la création d'un partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Un nouveau cas d'Ebola signalé

La branche de Goma de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), au Nord-Kivu, a confirmé la présence du virus Ebola dans les échantillons prélevés sur un jeune enfant décédé le 6 octobre, après avoir souffert de symptômes analogues à ceux de cette maladie.

Après l'annonce faite par le ministère de la Santé publique, il est temps que la riposte s'organise pour contrer la maladie à virus Ebola qui a été déclarée dans la zone de santé de Butsili, dans la province du Nord-Kivu, où une précédente épidémie s'est officiellement terminée le 3 mai 2021.

« L'OMS soutient les autorités sanitaires pour enquêter sur le nouveau cas d'Ebola », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. « Le Nord-Kivu a été accablé par des épidémies d'Ebola ces dernières années, mais une expertise locale et une conscience communautaire ont été développées, ouvrant ainsi la voie à une riposte rapide », a-t-elle poursuivi. Selon un communiqué de l'OMS, les autorités sanitaires de la province du Nord-Kivu ont pris la tête de la riposte actuelle avec le soutien du ministère de la Santé et de cette

organisation. Lors des précédentes épidémies dans le Nord-Kivu, l'OMS a aidé à renforcer les capacités des techniciens de laboratoire locaux, des personnes chargées du suivi des contacts et des équipes de vaccination. Par ailleurs, l'OMS a établi le contact avec des groupes communautaires afin de sensibiliser à Ebola et a mis en place un programme dédié aux survivants de la maladie.

Notons que la dixième épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, qui a duré près de deux ans, est la deuxième plus grande dans le monde. Au moment où elle s'est terminée, on comptait trois mille quatre cent quatre-vingt et un cas, deux mille deux cent quatre-vingt dix-neuf décès et mille cent soixante-deux survivants. La douzième épidémie d'Ebola dans le pays, qui a eu lieu autour de la ville de Butembo, s'est terminée au bout de trois mois avec onze cas confirmés, un cas probable et six décès.

Blandine Lusimana

L'Unicef organise la riposte à Ebola

L'agence onusienne est déjà sur le terrain pour répondre au dernier cas d'Ebola signalé dans la province du Nord-Kivu.



Le lavage correct des mains prévient la maladie à virus Ebola

Avec le concours du ministère de la Santé publique, Hygiène et prévention, l'Unicef a envoyé, le week-end dernier, un personnel supplémentaire pour soutenir les activités de mobilisation communautaire, de contrôle des infections et de décontamination.

L'agence onusienne envisage aussi d'acheminer des équipements médicaux ainsi que des fournitures pour l'eau, l'assainissement et le contrôle des infections. Trois camions apporteront 160 m³ de fournitures vitales telles des réservoirs d'eau, des seaux, des équipements de protection individuelle, du chlore, des

barres de savon, des antibiotiques, etc. Grâce à un vaste réseau de cellules d'action communautaire, l'Unicef soutiendra les activités de communication ainsi que les efforts de suivi et de traçage pour lutter contre la propagation de la maladie. Les autorités sanitaires congolaises ont confirmé qu'un enfant de 3 ans est décédé dans un centre de santé de la zone de Butsili, non loin de Beni, où il avait été admis avec des symptômes similaires à ceux d'Ebola. Un test GeneXpert a été effectué à Goma, confirmant que le garçon était atteint d'Ebola.

B.L.

PROVINCE DU KWANGO

Lancement du programme gouvernemental du développement à la base

Le Premier ministre, Sama Lukonde, a lancé le 9 octobre à Kenge, dans la province du Kwango, le Programme de développement à la base de cent quarante-cinq territoires.

Le gouvernement réalise le vaste programme en dotant les territoires du pays des infrastructures de base viables. Pour matérialiser cet ambitieux projet, il mettra à la disposition de chaque territoire une enveloppe d'environ un million de dollars par an.

C'est à la mission catholique de Bukanga Lonzo, à 40 km de Kenge, que Sama Lukonde a donné le coup d'envoi des travaux de la mise en œuvre du Programme de développement à la base de cent quarante-cinq territoires.

S'adressant à la population venue nombreuse pour soutenir ce vaste programme, Sama Lukonde a eu des mots justes à l'endroit de l'assistance: « Je suis venu avec un message du président de la République, son excellence Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo. Nous voulons la paix dans le pays. C'est pourquoi nous avons instauré l'état de siège en Ituri et au Nord-Kivu pour que la paix revienne aussi là-bas. Le chef de l'État a dit qu'il faut que chaque

Congolais puisse bénéficier de cet argent qui entre dans les caisses de l'État. Pour ce faire, nous devons descendre dans les territoires en vue de procéder à la distribution équitable de nos richesses», a laissé entendre le Premier ministre.

Après cette adresse aux kwangolaises et kwangolais, le chef du gouvernement s'est directement mis à l'œuvre pour lancer ce programme phare, posant le tuyau au Centre d'adduction d'eau motorisée de Bukanga Lonzo. Le gouvernement finance la réhabilitation de ce point de captage d'eau d'une capacité de 32 m³ devant servir cette cité rurale. C'est le premier projet de développement à la base que le gouvernement a lancé dans le Kwango.

Travaux de réhabilitation et d'entretien des pistes de desserte agricole

A quelques encablures de la Mission catholique de Bukanga Lonzo, Sama Lukonde a lancé, depuis la route nationale 1, les travaux de réhabilitation et



Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, lançant les travaux à Kenge

d'entretien des pistes de desserte agricole correspondant au tronçon Lonzo – Baringa – Nganzi – Fangulu, long de 95 Km.

La troisième étape de la mise en œuvre du Programme de développement à la base dans la province de Kwango s'est déroulée au territoire de Kenge 2. Ici, le chef du gouvernement a posé la première

pierre de construction des bureaux de l'État destinés à l'administrateur du territoire, à la police et aux autres services de l'État. Ces ouvrages doivent renforcer la présence de l'État dans cette entité.

Dans le secteur de la santé, le programme de développement à la base a ciblé, pour la province du Kwango, l'hôpital de référence de Kenge 2 et

l'ISTM, pour la réhabilitation des infrastructures de base dans cette circonscription.

Pour rappel, le Programme de développement à la base des territoires s'inscrit dans la droite ligne de la vision du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, qui est celle de «Le peuple d'abord».

Blandine Lusimana

PROVINCESHOMO

Près de 150000 personnes vont être vaccinées contre la méningite

La vaste campagne de vaccination lancée cible les personnes dont l'âge varie d'un an à 49 ans de la zone de santé de Banalia, dans la province de la Tshopo, au nord-est de la République démocratique du Congo (RDC)

Organisée par le ministère de la Santé, Hygiène et Prévention, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), CDC, MSF-CH et Gavi, la campagne de vaccination de cinq jours se concrétise après l'obtention par la RDC de 187 460 doses de vaccins (Menactra) contre la méningite, ainsi que du matériel de vaccination auprès de l'International coordinating group.

Selon le chargé du bureau de l'OMS en RDC, le Dr Amédée Prosper Djiguimé, la tenue de cette campagne de vaccination réaffirme la détermination de l'agence onusienne de sauver des vies, de prévenir les hospitalisations et de réduire les nouvelles infections et les séquelles.

«Nous félicitons le gouvernement pour avoir donné la priorité à l'acheminement rapide des vaccins dans toutes les aires de santé touchées de Banalia, afin que les personnes ciblées, y compris dans les foyers miniers, puissent se faire vacciner gratuitement», a-t-il indiqué.

Pour sa part, Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC, a

déclaré que l'objectif est de vacciner toutes les personnes cibles. «Atteindre toutes les personnes à risque, surtout les enfants de moins de 5 ans, avec un vaccin de qualité pour immédiatement circonscrire l'épidémie est le but principal de l'Unicef. La méningite fait partie de ces maladies tueuses, que l'on peut éviter par la vaccination. Le vaccin sauve des vies», a-t-il indiqué.

Depuis le début de l'épidémie, des cas présumés de méningite ont été signalés dans toutes les vingt aires de santé de Banalia, la zone de santé la plus touchée. Mais l'épidémie reste contenue dans cette zone avec quelques cas rapportés dans la zone de santé voisine de Bengamisa.

Au 8 octobre dernier, 1 735 cas présumés ont été rapportés, incluant 195 vies perdues. Les efforts de surveillance avec une recherche active des cas et un engagement communautaire ont donc permis de détecter mieux et plus rapidement les cas suspects. En outre, une gestion efficace des cas a entraîné une baisse des taux de mortalité hebdomadaire de 84 % au début du mois de juillet à moins de 10 % actuellement.

B.L.

LUTTE CONTRE LE SIDA

La RDC renforce la collaboration avec le GLIA

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a participé dernièrement par visioconférence à la réunion du Conseil des ministres de l'Initiative des Grands Lacs sur le sida (GLIA).



Le ministre de la Santé a pris part à la réunion de la GLIA

La rencontre virtuelle centrée essentiellement sur les mécanismes visant à lutter contre la circulation du VIH/sida dans la région des Grands Lacs a permis au ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda d'insister sur l'engagement de la République démocratique du Congo (RDC) à collaborer avec la GLIA et les autres pays membres de l'organisation afin de lutter efficacement contre le VIH/sida dans la région en général et la RDC en particulier.

Les participants à ce forum sur le sida ont aussi réfléchi sur l'avenir de cette grande organisation sous-régionale. Ils ont, par ailleurs, pris l'engagement de continuer avec cette initiative et de la revitaliser par tous les moyens nécessaires. La prochaine réunion est prévue pour 2022. Rappelons que la GLIA est constituée de six pays, à savoir le Rwanda, le Kenya, la RDC, l'Ouganda, la Tanzanie et le Burundi.

B.L.

MUSIQUE

Koffi Olomide dans le collimateur des « combattants » surexcités

Les jours s'égrènent. L'échéance du 27 novembre 2021 se rapproche à grande enjambée. Le concert de Quadra Kora, prévu à cette date dans l'immense salle de Paris La Défense Arena, relève, aujourd'hui encore, du domaine de l'hypothétique.

Le retour musical à l'Hexagone du Grand Mopao, le premier artiste africain à remplir le Palais Omnisport Paris Bercy en 2000, est au cœur d'une vive controverse. Les nouvelles ne sont pas bonnes pour le patron de Quartier Latin pris pour cible par les fameux « combattants » déterminés à faire échec à cette production pour laquelle le chanteur aura misé gros. « C'est le concert de ma vie », martèle à qui veut l'entendre l'homme des quatre Kora. Il rêve d'un concert intergénérationnel après onze années d'absence sur la place de Paris. Et pour immortaliser ce show unique qui sera sans nul doute le rendez-vous de la nuit africaine, Koffi Olomide a invité plusieurs grandes stars de la musique africaine et internationale, de quoi pimenter une soirée qui s'annonce haute en couleurs.

Après le raté du 13 février 2021, date initiale à cette production, le compositeur de « Diva » entend cette fois-ci ne pas rater le coach, faisant fi des menaces de sabotage lancées par les « combattants » de tous bords en mal de sensation. Tout récemment encore, il a rassuré ses fans quant à la tenue de ce concert, ragaillardé par les promesses de la préfecture de Paris. « Nous avons bien

expliqué au préfet le contexte dans lequel on se trouve. On lui a fait comprendre que les Combattants étaient des réfugiés qui faisaient tout cela pour ne pas rentrer au pays alors que leur situation s'était déjà améliorée », avait déclaré Koffi Olomide, de passage récent sur une chaîne YouTube.

Boketshu et ses compagnons à la manœuvre

Nonobstant les assurances de Koffi Olomide, le spectre de la menace pèse toujours sur ce concert. Boketshu 1er et le Commandant Esso, deux opposants congolais influents vivant en exil en Europe, prévoient d'empêcher sa tenue. Ils ont multiplié des vidéos sur Youtube ces derniers temps pour réitérer leur détermination à tout faire pour qu'aucune production des artistes musiciens congolais n'ait lieu à Paris. Werrason, qui en a fait les frais récemment suite à l'annulation de son concert qui aurait dû se tenir en septembre au Zénith de Paris, ne s'est pas encore remis de cette déconvenue. Une annulation de plus justifiée par la crainte de violences entre Congolais, à en croire la préfecture de police de Paris qui a fait état d'une « mobilisation croissante chez les opposants radicaux congolais de la dias-



Legendes et credit photos: Koffi Olomide

pora installés en France ». En 2011 déjà, deux concerts parisiens de Werrason avaient été également annulés face à des « menaces de troubles graves à l'ordre public ».

Un autre artiste congolais, Fally Ipupa, avait dû lui-même renoncer à un concert prévu à la Cigale de Paris, en 2017, avant de rebondir à l'AccorHotels Arena, un certain 28 février 2020. A ses risques et périls, l'artiste s'y était produit, bravant les intimidations des militants congolais radicaux. Les « scènes surréalistes de violences » observées ce soir-là n'ont pas empêché El Marra à faire son show. Ces fameux

combattants ont récidivé le 15 juillet 2017 à l'Olympia à Paris en faisant annuler le concert du chanteur Héritier Watana-bé suite aux troubles à l'ordre public que cela avait engendré.

De nombreux mélomanes redoutent le remake de ce sombre tableau lors du concert de Koffi Olomide du 27 novembre, à Paris, au regard de l'activisme de plus en plus affiché par des combattants radicalisés à l'extrême. La Fatwa anti-concerts des artistes-musiciens congolais en Europe est toujours en vigueur. Entre temps, Koffi Olomide et les organisateurs de son spectacle

bataillent ferme au niveau de la justice française pour obtenir gain de cause dans ce nébuleux dossier, demandant à la police française de le gérer d'une manière professionnelle, loin de toute pression. Une démarche qui pourrait être d'un apport pour la tenue de cet événement historique du Vieux Dobo King.

Ces combattants, qui sont-ils ? Né en Grande-Bretagne en 2006, le mouvement des « combattants congolais » est apparu en France en 2009. Ce sont des groupes d'activistes, plus d'une centaine dans le pays et des opposants farouches au régime de l'ancien président Joseph Kabila. Pour eux, l'élection de Félix Tshisekedi à la tête du pays n'a rien changé. Si certains soutiennent Martin Fayulu, d'autres militent pour une nouvelle République.

En France, les combattants congolais sont connus pour leurs actions radicales contre des responsables politiques et/ou des artistes proches du pouvoir. Ils tiennent les musiciens-congolais pour responsables de la débâcle socioéconomique de leur pays à cause des accointances développées avec les politiciens et se disent révoltés par leur indifférence vis-à-vis des crimes récurrents commis à l'Est de la République démocratique du Congo.

Alain Diasso

FOOTBALL FEMININ

Nécessité d'une requalification du football féminin en RDC

Les Léopards dames viennent d'être écartées, de la vile manière, du tour qualificatif des éliminatoires de la Coupe du monde Costa Rica 2022. Battues et éliminées (0-5) de la course par les Lionnes indomptables du Cameroun U-20, le 10 octobre à Yaoundé, en match retour après la douche froide qui leur avait été infligée à l'aller (0-4), les Congolaises quittent la compétition la queue entre les pattes.

De quoi s'interroger sur les contreperformances enregistrées ces dernières années par la sélection nationale qui a toujours souffert d'un déficit d'encadrement dans un contexte social où elle a du mal à tirer son épingle de jeu. En effet, les préjugés et autres caricatures avilissantes souvent accolées aux joueuses n'aident pas cette discipline sportive à se développer. Elle est, encore et toujours, otage des clichés réducteurs d'une société qui considère la pratique du football comme l'apanage des seuls hommes. Et pourtant, bien des mutations se sont produites dans le domaine sportif où le clivage entre les

athlètes des deux sexes s'est liquéfié au fil de temps suite aux tribulations d'un univers sportif en constante remise en cause.

La République démocratique du Congo (RDC) peut très bien rattraper son retard dans le développement du football féminin. Il suffit que les autorités sportives s'y impliquent activement pour requalifier cette discipline et en faire un sport d'avenir. Vivement, il est recommandé l'organisation d'une Fédération à même de la propulser. La requalification du football féminin passera nécessairement par sa structuration en posant les bases d'une administration et d'un management efficaces.



Les Léopards dames U20

Car, à l'instar des hommes, les joueuses congolaises sont appelées à vendre l'image de la RDC. Dans tous les stades où elles se produisent, elles portent l'étendard du pays et défendent ses valeurs. C'est non sans raison que la Fédération internationale de football association mise aujourd'hui sur cette discipline olympique qu'elle veut réellement compétitive et à même d'attirer vers elle des sponsors capables de la booster.

Le financement de l'instance faitière du football mondial aux fédérations nationales vise justement à bonifier la pratique du football féminin à une plus grande échelle.

Il s'avère qu'au Congo, la sélection dame n'est pas encore sortie de sa longue léthargie. Outre le fait qu'il n'existe pas de championnat en bonne et due forme à l'échelle nationale, le traitement infligé aux joueuses (prime, prise en charge, etc.) n'est souvent

pas à la hauteur des attentes. Livrées à elles-mêmes, les joueuses qui ne savent à quel saint se vouer montent généralement sur l'aire de jeu, avec un mental au rabais, sans réelle motivation, juste pour la forme.

Pour rappel, la dernière participation des Léopards dames à la Coupe du monde remonte à 2008. Et depuis lors, les conditions sont loin d'évoluer. A titre d'exemple, pour préparer leur campagne des éliminatoires de la Coupe du monde /Costa Rica en 2022, les Léopards U20 n'ont même pas eu accès à un terrain et ont dû s'entraîner dans le parvis de l'hôtel de fortune où elles étaient logées, sur un sol boueux. Il est temps que les instances du football national accordent un regard intéressé à cette discipline sportive qui meurt à petit feu, à cause de l'indifférence générale.

A.D

COUPE DU MONDE 2022

Mission ratée des Léopards à Antananarivo

Vainqueurs à Kinshasa par deux buts à zéro au match aller, les Léopards de la République démocratique du Congo ne sont pas redescendus sur terre, à Antananarivo, piégés par les Barea de Madagascar à deux journées de la fin du premier tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

Les Léopards ont été battus, le 10 octobre, au stade Mahamasima d'Antananarivo, par les Barea de Madagascar, en quatrième journée du groupe J des éliminatoires zone Afrique de la Coupe du monde Qatar 2022. Trois jours plutôt à Kinshasa, les Malgaches s'étaient inclinés par deux buts à zéro. Aussi ont-ils été déterminés à remporter dans une partie à très forte tension qui a, d'ailleurs, fini par une petite bagarre. L'engagement physique au cours du match a laissé des traces avec la blessure du défenseur central congolais, Chancel Mbemba, sorti dès la 16e mn, après que les Congolais ont encaissé l'unique but de la partie, dès la deuxième minute de jeu, sur une frappe de Njiva Rakotoharimalala. Pour cette rencontre, le

onze de départ du sélectionneur argentin des Léopards, Hector Cuper, s'est composé de Joël Kiassumba, et en défense Mukoko Amale à droite, Glody Ngonda à gauche, Christian Luyindama et Chancel Mbemba dans l'axe. Au milieu de terrain, Edo Kayembe, Samuel Moutoussamy, Samuel Bastien et Chadrac Akolo ont chacun tenu leurs postes, derrière la paire d'attaque composée de Dieumerci Mbokani et Cédric Bakambu. Le technicien argentin a donc reconduit son dispositif tactique de 4-4-2. On n'est donc plus au 4-3-3 qu'affectionnaient Florent Ibenge et, par moment, Christian Nsengi Biembe. Les Congolais n'ont jamais su inquiéter vraiment les Barea malgaches au cours de cette partie, ne cadrant aucune frappe en première période, et ayant été moins incisifs en



Les Barea de Madagascar célèbrant leur but contre les Léopards

seconde période. Hector Cuper a effectué cinq changements, déjà le premier dès la 16e mn avec l'entrée en jeu du défenseur central Nathan Idumba Fasika, à la place de Chancel Mbemba sorti sur blessure. En seconde période, Ben Malango a pris la place de Dieumerci Mbokani, lui aussi blessé, à la 50e mn, Fabrice Ngoma celle de Samuel Moutoussamy. Jonathan Okita a remplacé Samuel Bastien et Jackson Muleka est monté à la place de Chadrac Akolo. Ces changements n'ont pas

apporté l'effet escompté. Les Léopards ont été timorés au cours de cette partie, face aux poulains du sélectionneur Eric Rabesandratana qui ont su conserver le score, profitant aussi des ratés du côté congolais. Cette défaite replonge les Léopards à la troisième place au classement, d'autant plus que la Tanzanie est allée s'imposer à Cotonou face au Bénin, avec le but de Msuva. Au classement, la Tanzanie reprend la tête avec 7 points, devant le Bénin, mais avec le même

nombre des points. La République démocratique du Congo est donc bloquée à 5 points, après avoir offert à Madagascar ses trois premiers points. Les Léopards sont obligés de remporter les deux derniers matches décisifs pour espérer une qualification du dernier tour des éliminatoires, notamment le 12 novembre à Dar Es Salaam contre les Taifa Stars de la Tanzanie, et le 15 novembre au stade des Martyrs, à Kinshasa, contre les Ecureuils du Bénin.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club renverse Maniema Union, Rangers bat JSK, Lupopo bute sur Blessing

Quatre matches de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont joués le week-end dernier, en dépit de la trêve internationale sur le continent avec les éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, avec notamment la défaite de la République démocratique du Congo à Antananarivo.

Le 9 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa, V.Club, auréolé de sa réhabilitation en qualité de champion du Congo par le Tribunal arbitral du sport sur l'affaire du joueur Matutala, a battu Maniema Union, au terme d'une partie épique, en match de la quatrième journée. Fabrice Ngaba a d'abord ouvert la marque à la 40e mn pour les joueurs venus de Kindu, coachés pour cette partie par l'entraîneur adjoint Guy Lusadis, à l'absence du principal Dauda Lupembe, retenu en sélection. Mais les poulains du technicien français, Dominique Cionci, ont égalisé à la 70e mn par Obed Mayamba. Eric Kabwe a ensuite inscrit le second but de la victoire à la 74e mn, d'une frappe de l'intérieur du pied après un service de Glody Lilepo Makabi. V.Club, dirigé par Bestine Kazadi, totalise 7 points après trois matches, alors que Maniema Union compte 6 points, enregistrant du reste sa première défaite de la saison. De son côté, l'Académie club Rangers a eu raison de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) par un but à zéro, grâce à une réalisation

de Tshitenge Lusala à la 16e mn, en match de la cinquième journée. Coaché par Chico Mukeba, Rangers compte 3 points pour deux matches disputés, alors que la JSK aligne deux défaites de suite après celle contre Maniema Union au match précédent. Le 10 octobre par contre, au stade Dominique-Diur de Kolwezi, la formation locale de Blessing FC, qui vient d'engager un nouvel entraîneur en la personne d'Yves Diba Ilunga, et le FC Saint-Eloi Lupopo ont été à forces égales d'un but partout. A son arrivée, l'ancien joueur de Lupopo, Scem Mikishi de Lubumbashi, et de V.Club de Kinshasa avant de s'expatrier en Asie, a déclaré : « Je suis très content de retrouver le banc d'une grande équipe qui joue au niveau de la Linafoot D1. C'était mon ambition depuis que je suis jeune. Je dois me concentrer sur mes nouvelles fonctions avec beaucoup de joie et de la détermination pour grandir. Je ne fais jamais rien au hasard dans ma vie. Je fais toujours des choses avec ambition ». La réception de Lupopo à



V.Club a dominé Maniema Union

Kolwezi a été donc son baptême de feu, d'autant plus que les Cheminots de Lubumbashi effectuent un début de saison très prometteur. Et leur buteur actuel, l'attaquant Dark Kabangu Kadima, a sonné la cloche avec l'ouverture du score à la 13e mn, trompant le gardien de but Armand Latoleya de Benis du Lualaba. Les joueurs d'Yves Diba ont ensuite fait le siège des « Viets » jusqu'à obtenir l'égalisation à la 78e mn par Sams Samangwa. Lupopo compte 7 points en trois matches, alors que Blessing en-

grange 5 points en cinq matches.

Don Bosco échappe à une première défaite...

Au stade Kikula de Likasi, le CS Don Bosco, entraîné par Eric Tshibusu, a évité de justesse sa première défaite de la saison, face à la formation locale d'US Panda. Le score de cette partie a été d'un but partout, les deux buts étant inscrits en seconde période. Entré à la place de Tshamala Kazumba, en début de seconde période, Jonathan Losolo a ouvert la marque

pour les locaux. Les Salésiens de Lubumbashi ont égalisé dans les ultimes moments du match sur penalty transformé par le Malien Filly Traoré. Avec deux résultats nuls et trois victoires en cinq matches, Don Bosco est actuellement leader du championnat avec 11 points. US Panda a déjà trois matches nuls et une défaite, et dispose de 3 points.

Au stade de l'Unité de Goma, l'AS Dauphin Noir s'est imposé face à l'US Tshinkunku de Kananga (promu dans l'élite du football national sur fond de polémique) par un but à zéro, un service minimum mais précieux pour le club du chef-lieu de la province du Nord-Kivu. L'unique but a été l'œuvre de Jonathan Bapolisa à la 34e mn, après un travail du capitaine Linda Mtanga. C'était son premier but de la saison. L'on note la prestation de facture du gardien Jackson Lunanga qui a fait des arrêts importants, gardant sa cage inviolée en dépit des offensives des « chasseurs » du Kasai. Dauphin Noir, après cette deuxième victoire d'affilée, compte 7 points. Tshinkunku court toujours derrière un premier succès en Ligue 1, et s'oppose mercredi à l'Etoile du Kivu à Bukavu.

M.E.

SANTÉ PUBLIQUE

Un vaccin contre le paludisme approuvé par l'OMS

Sous le sceau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le premier vaccin contre le paludisme est recommandé pour les enfants d'Afrique subsaharienne et d'autres régions à risque.

Le vaccin approuvé est aussi le tout premier contre toute maladie parasitaire. « J'ai commencé ma carrière en tant que chercheur sur le paludisme et j'attendais avec impatience le jour où nous aurions un vaccin efficace contre cette maladie ancienne et terrible. Et aujourd'hui est ce jour, un jour historique. Le vaccin change le cours de l'histoire de la santé publique », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. « C'est probablement l'un des vaccins les plus efficaces que l'on puisse réellement utiliser en Afrique en ce moment », a indiqué, à son tour, le directeur du Programme mondial de lutte contre le paludisme de l'OMS, Pedro Alonso.

L'OMS recommande le vaccin antipaludique RTS,S/AS01 pour une utilisation en Afrique subsaharienne. Plus de 260 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année du paludisme en Afrique. Les progrès dans la réduction du fardeau du paludisme sont au point mort, a déclaré Adhanom Tedros. « Pendant des siècles, le paludisme a hanté



l'Afrique subsaharienne, causant d'immenses souffrances personnelles », a rappelé la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso

Moeti. Ajoutant : « Nous avons longtemps espéré un vaccin efficace contre le paludisme et maintenant, pour la première fois, nous avons un

tel vaccin recommandé pour une utilisation généralisée ». Une recommandation qui fait suite à l'analyse des preuves par deux organismes de l'OMS

« ...Pour la première fois, nous avons un vaccin recommandé pour une utilisation généralisée »

d'un programme pilote en cours au Ghana, au Kenya et au Malawi qui a vacciné plus de 800 000 enfants depuis 2019, considérant le vaccin comme « sûr ».

Le vaccin a été développé par GlaxoSmithKline avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates. Les recommandations de l'OMS comprennent l'administration de quatre doses aux enfants à partir de l'âge de cinq mois jusqu'à environ dix-huit mois. Les experts de la santé ont averti que ce vaccin ne remplace pas d'autres efforts visant à réduire la transmission, y compris les moustiquaires imprégnées d'insecticide. Aucun vaccin n'est complètement efficace, et celui-ci n'est que modestement puissant, avec des essais montrant qu'il est efficace de 40 % pour réduire les cas de paludisme clinique et qu'il réduit de 30 % les cas graves de cette maladie, a déclaré Mary Hamel, responsable technique principale de l'OMS, alors que les chercheurs souhaiteraient un vaccin avec un taux d'efficacité plus élevé.

Noël Ndong

229 médecins formés à Cuba regagnent le Congo

Après une première promotion de 256 médecins et techniciens de santé accueillie en septembre 2020, le gouvernement, par le biais des ministres de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, et Gilbert Mokoki, en charge de la Santé, a reçu le 11 octobre 229 autres jeunes médecins finalistes formés à Cuba.

Les nouveaux médecins font partie d'un millier d'étudiants que le gouvernement avait envoyés à Cuba à partir de 2013, pour suivre une formation en médecine. Après sept ans d'études continues réalisées avec succès, 229 étudiants finalistes ont regagné le Congo avec le sentiment d'une mission bien accomplie.

« C'est pour moi une immense joie de retrouver ma mère patrie, mes parents et amis, après sept années d'études passées à Cuba. Nous avons appris, par exemple, le traitement des maladies cardiovasculaires et bien d'autres filières de pointe de la médecine moderne. Nous comptons donc mettre notre expertise au service de la nation afin de réduire le nombre de décès dus aux accidents cardiovasculaires », a indiqué Patrick Emouengué, un des médecins finalistes.

Un troisième groupe de 241 autres médecins finalistes complètera ce nombre le 12 septembre à 13 heures. Le gouvernement mettra tout en œuvre pour que ces 470 finalistes soient en stage dans quelques hôpitaux bien ciblés, comme cela a été le cas pour les finalistes de la première promotion, en attendant que leur

processus d'intégration à la Fonction publique soit diligenté.

« Vous aviez été sélectionnés pour être formés en santé publique à Cuba. Vous avez regagné le pays après avoir subi cette formation, je voudrais vous souhaiter, au nom du président de la République, bon retour chez vous. Avec mon collègue en charge de la Santé, nous étudierons les modalités de votre mise en stage afin, qu'à terme, vous soyez recrutés pour soulager la souffrance de la population congolaise », a souligné Edith Delphine Emmanuel.

Pour le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, le retour de ces médecins finalistes est un motif de satisfaction, au moment où le pays s'active à améliorer son système de santé. Arrivés à l'aéroport Maya-Maya à 4 heures du matin à bord d'un vol parti de la Havane, ces étudiants finalistes ont été accueillis en grande pompe par leurs parents aux environs de 10 heures à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat.

Firmin Oyé

NATIONS UNIES

La Chine fait voter une résolution à l'ONU sur l'héritage du colonialisme

La Chine est parvenue, le 8 octobre, à faire voter une résolution au Conseil des droits de l'homme de l'ONU demandant aux pays de prendre des mesures pour éliminer les effets négatifs de l'héritage du colonialisme.

La résolution, qui était également proposée par le Venezuela et le Sri Lanka, a été adoptée avec vingt-sept voix en sa faveur, tandis que vingt autres pays se sont abstenus, dont la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Aucun des quarante-sept Etats membres du Conseil n'a voté contre la résolution.

Dans ce texte, il est écrit que « l'héritage du colonialisme, dans toutes ses manifestations, telles que l'exploitation économique, les inégalités au sein des Etats et entre eux, le racisme systémique, les violations des droits des peuples autochtones, les formes contemporaines d'esclavage et les atteintes au patrimoine culturel, a des effets négatifs sur l'exercice effectif de tous les droits de l'homme ».

La résolution souligne donc qu'il est de la plus haute importance d'éliminer le colonialisme et de s'attaquer aux effets négatifs qu'a l'héritage du colonialisme sur l'exercice des droits de l'homme et appelle les Etats membres et les organismes compétents des Nations unies à « prendre des mesures concrètes » pour y remédier.

Il y est également décidé de convoquer une réunion à ce sujet dans un an afin de recenser les difficultés à surmonter et de débattre de la marche à suivre, le tout devant être suivi d'un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

Si le texte n'a guère de conséquences concrètes, il est le signe de l'engagement croissant de la Chine au sein du Conseil des droits de l'homme, la plus haute instance de l'ONU dans ce domaine. Profitant du départ des Etats-Unis du Conseil en 2018, Pékin y a étendu son influence depuis.

Depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche, les Etats-Unis ont toutefois annoncé qu'ils briguaient un siège au Conseil, marquant l'abandon de la politique de la chaise vide des années Donald Trump. L'élection des nouveaux membres du Conseil, par l'Assemblée générale de l'ONU, doit avoir lieu le 14 octobre.

D'après AFP

JUSTICE INTERNATIONALE

Les victimes d'Omar el-Béchet s'impatientent de son transfert à la CPI

Depuis l'annonce, par le Soudan en août dernier, de son intention de remettre à la Cour pénale internationale (CPI) l'ancien président Omar el-Béchet et deux autres dirigeants, réclamés depuis plus de dix ans pour « génocide » et crimes contre l'humanité lors du conflit au Darfour, les victimes attendent incessamment que l'autocrate y soit transféré. Ils se demandent pourquoi le Conseil souverain intérimaire, la plus haute instance dirigeante du pays, tarde à donner son approbation sur ce dossier.

Les victimes et leurs parents s'impatientent du retard pris depuis que des mandats d'arrestation ont été émis contre les intéressés, dont l'ex-gouverneur de l'Etat du Kordofan-Sud et ancien ministre, Ahmed Haroun, et l'ex-ministre de la Défense, Abdel Rahim Mohamed Hussein. Ils estiment que le processus devrait déjà connaître une vitesse de croisière, après que les autorités soudanaises et la CPI ont signé un protocole d'accord de coopération qui doit donner lieu à la remise du président déchu et de ses collaborateurs à ce tribunal. Ce qui doit être encouragé par le fait qu'un accord historique conclu entre le gouvernement soudanais de transition et plusieurs groupes rebelles insiste sur la nécessité d'une « coopération complète

et illimitée » avec la justice internationale.

Avec leurs soutiens à travers le monde, les victimes du Darfour pensent qu'il est temps que la CPI fasse son travail au lieu d'être contrainte de s'arrêter aux déclarations d'intention. Allusion faite à la pression qu'elle doit mettre sur le Soudan, dont les dirigeants sont réticents sur cette affaire même si le nouveau procureur de l'institution, Karim Khan, affirme que des projets sont en cours pour ouvrir un bureau à Khartoum afin de recueillir de nouvelles preuves pour « constituer un dossier solide ».

Sur le sol soudanais, la ministre des Affaires étrangères, Mariam al-Mahdi, fille de l'ancien Premier ministre Sadek al-Mahdi, renversé en 1989

par un coup d'Etat mené par Omar el-Béchet, relève certes « l'importance » de la coopération avec la CPI « pour obtenir justice pour les victimes de la guerre du Darfour », mais les ONG appellent avec insistance au transfert des prévenus.

Le Conseil souverain appelé à traduire ses paroles en actes

« La CPI doit revenir vers les victimes (...) et promouvoir son travail efficacement afin que la justice soit faite », souligne, dans un communiqué, Alice Mogwe, présidente de la Fédération internationale pour les droits humains, ajoutant que cette instance a une lourde tâche.

L'engagement des autorités soudanaises de remettre Omar el-Béchet à la CPI n'est pas

nouveau. En février 2020, le pouvoir de transition militaire-civil mis en place après sa chute s'était engagé à favoriser sa comparution devant cette instance, qui a émis il y a plus de dix ans des mandats d'arrêt contre lui et d'autres figures de son régime, pour « crimes contre l'humanité », « crimes de guerre » et « génocide » au Darfour. Mais ces paroles n'ont jamais été traduites en actes et l'autocrate avait, durant sa présidence, plusieurs fois défié la Cour en voyageant à l'étranger sans être arrêté.

La décision réitérée à Karim Khan lors de sa récente visite à Khartoum par le Soudan de remettre à la CPI l'ancien président est saluée par plusieurs pays dont les Etats-Unis. « Nous exhortons le Soudan à continuer de coopérer avec

la CPI en lui livrant les personnes recherchées et en partageant les preuves qu'elle demande. Il s'agirait d'une avancée majeure pour le Soudan dans la lutte contre des décennies d'impunité », a déclaré le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price.

Malgré cela, le sujet suscite des réactions tant au Soudan que dans plusieurs pays du Golfe. De nombreuses personnes souhaitent que le président déchu soit jugé dans son pays plutôt qu'à la CPI, parce qu'elles considèrent son ultime transfert comme « une humiliation du Soudan ». « Cette décision est un coup contre la justice soudanaise », dénonce le Parti du congrès national, formation politique d'Omar el-Béchet.

Nestor N'Gampoula

DIRECT

NGEMBO

UNE PRODUCTION DE PACTOLE STUDIOS

RETOUR SUR LES ARTISTES CONGOLAIS DES ANNÉES 50 À NOS JOURS

Avec
Chouna MANGONDO BRUTE

CHAQUE JEUDI
20H30 (CONGO)
21H30 (FRANCE)

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY TV
CANAL 3

free
CANAL 449

POLITIQUE INTERNATIONALE

La DARN réaffirme son soutien au chef de l'Etat

Dans un message de soutien rendu public le 9 octobre à Brazzaville, la Dynamique amour et rêves de Nyanga (DARN) a condamné ce qu'elle appelle « la cabale médiatique » qui s'abat sur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Réunis au cours d'une rencontre citoyenne placée sous le signe des valeurs socioculturelles, les membres de la DARN ont témoigné leur soutien au premier citoyen congolais dont ils estiment que « l'honorabilité a été sérieusement entachée par des forces extérieures pour des raisons obscures ».

« Le président Denis Sassou N'Guesso étant la figure et l'image de la République, attaquer sa réputation revient à écorcher la mère-patrie et fouler au sol l'image de la République, la nation entière devrait s'en émouvoir, car il s'agit d'une question de fierté nationale », a justifié le président de la DARN, Rytchie Ngodjo-Louvoosso.

Selon lui, la DARN se réserve, dans cette optique, le droit de s'offusquer et de condamner cette cabale médiatique. Se fondant sur la liberté d'expression ga-



Les participants à la rencontre citoyenne du 9 octobre/Adiac

rantie par la Constitution et les autres lois en vigueur dans le pays, cette association rejette « avec la dernière énergie toutes les accusations fabuleuses et farfelues portées sur l'image de la nation ».

Elle reconnaît, par ailleurs, l'immensité des œuvres de transformation positive du pays grâce à la vision du chef de l'Etat. « Denis Sassou N'Guesso est le président élu du Congo, celui qui incarne la souverai-

neté et la protection de la nation congolaise. Son image, par ricochet celle de la nation, mérite d'être défendue par les moyens et l'action civique. C'est pourquoi, la DARN, fidèle à la vision du président

de la République, appelle des voix dynamiques du pays à faire un bloc de solidarité autour de notre président, car nous n'avons qu'un seul pays, une seule nation et un seul président honorable et juste », a conclu le message.

Avant la réaction de cette organisation de la société civile, la présidence de la République avait, dans un communiqué de presse, réfuté « catégoriquement et de manière ferme et rigoureuse les graves accusations » portées à l'encontre du chef de l'Etat, dans le cadre de l'enquête dite de « Pandora Papers ». En effet, cette enquête du consortium international des journalistes d'investigation dévoilait des « montages » financiers à des fins d'évasion fiscale ou de blanchiment, via des sociétés offshores, impliquant des chefs d'Etat africains.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE RECRUTEMENT : CONSULTANCE EVALUATION FINALE

Intitulé du projet : Renforcement des capacités de Riposte aux Epidémies en contexte COVID-19 dans 6 départements du Congo Brazzaville, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Délégation de l'Union Européenne (DUE).

**Supervision Générale :**

Chef de délégation

Supervision fonctionnelle :

Responsable Programme et Coordinateur des Programmes

Durée du contrat :

1 mois

Localisation :

Congo - Brazzaville avec des déplacements dans au moins 3 départements ciblés par l'évaluation finale - département à définir avec l'équipe programme et selon les axes

Budget : 14772 euros

Les termes de références complets sont à demander par mail aux adresses mails sous mentionnées ou à retourner à la Délégation de la Croix-Rouge française, 290 Ter Batignolles, BP 14888 Brazzaville, Congo.

Objectifs de la consultation

Cette mission d'évaluation de processus permettra d'examiner le degré de réalisation des principales activités du projet par rapport aux résultats attendus. Elle prendra en compte toutes actions programmées dans le document projet et le cadre logique (AFD et DUE).

Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet dans la réponse à la pandémie de la COVID-19 et autres épidémies dans les 6 départements d'une part, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles en vue de définir des interventions nécessaires pour des éventuelles réponses aux épidémies.

L'évaluateur, en fonction de son enquête de terrain et de ses

conclusions devra particulièrement focaliser son rapport sur les recommandations permettant une optimisation de la réalisation de projet, en vue de permettre l'amélioration de l'approche de la Croix-Rouge française dans la mise en œuvre des projets similaires.

Résultats Attendus

D'apprécier tant qualitativement que quantitativement les actions accomplies sur le terrain, les résultats obtenus au vu des attentes initiales et le niveau d'atteinte des objectifs; en fonction d'un échantillon déterminé avec l'équipe du Programme Epidémies.

D'élaborer des recommandations sur la logique d'intervention poursuivie au vu du contexte, des problèmes et besoins, faiblesses et capacités des différentes parties prenantes.

Livrables

Un rapport préliminaire : Le consultant doit présenter à l'oral et par écrit les résultats préliminaires à la coordination de la CRF et aux parties prenantes. L'objectif est de permettre une validation initiale des constatations de l'évaluateur;

Un rapport global de mission intégrant les diverses recommandations est transmis à la Coordination de la CRF/CRC et au siège de la CRF à Paris

La tenue d'une journée de restitution, sous forme d'atelier, des résultats de l'évaluation et de ses conclusions auprès des partenaires ciblés au niveau national.

Profil recherché

Un diplôme de maîtrise (Bac+5) en gestion de projet, relations internationales, sciences sociales, notamment psychologie, sociologie ou dans un domaine similaire - Au moins cinq ans d'expérience en tant qu'évaluateur de projet - Maîtrise de la

gestion du cycle de projet humanitaire - Expérience en gestion et/ou évaluation de projets liés à la santé communautaire, le Genre et la Gestion des Risques de Catastrophe;

Critères d'évaluation des offres

Un CV - Une proposition technique identifiant les préliminaires au démarrage de la mission et l'organisation requise. Cette note comprendra au minimum les parties suivantes : (Compréhension de la demande; Etapes de réalisation; Moyens mobilisés; Organisation pratique; Chronogramme prévisionnel détaillé de réalisation.) - Une Offre financière incluant tous les frais nécessaires à l'accomplissement de la mission (voyage, honoraires, frais de logement, frais de subsistance) et précisant le coût des différents services / tâches - Partage d'un ou deux (2) rapports similaires - Une preuve d'existence juridique légale.

Expression d'intérêt

Merci de soumettre une offre technique et financière pour sa prestation en précisant dans l'intitulé: « Réponse TDR/CRF/Congo/EVALFINALE » en joignant un dossier complet de candidature. Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, global, forfaitaire et définitif'.

L'offre doit être adressée à :

-Cyndie MARQUES, Responsable Programme Epidémies - epidemie-congo.frc@croix-rouge.fr

-Benoît BOX, Coordinateur des Programmes - corc-congo.frc@croix-rouge.fr

-Alphonse Arsène SOMBOG

Coordinateur Logistique - log-congo.frc@croix-rouge.fr

-Antoine DEJONGHE

Délégué Logistique - logepi-congo.frc@croix-rouge.fr

Date limite de soumission des offres : 24 octobre 2021

FOIRE AUX PLANTS

180 000 plants exposés cette année

La cinquième édition du grand marché des espèces forestières, fruitières, ornementales, médicinales et des produits forestiers non ligneux se tient à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie (Niari), Oyo (Cuvette) et Kinkala (Pool). Au moins 60 000 visiteurs sont attendus pour cette édition.

Le coup d'envoi de la Foire aux plants a été donné le 11 octobre, à Brazzaville, par la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, en présence de ses collègues Jacqueline Lydia Mikolo chargée des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel; Hugues Nguélonde chargé de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi; et Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes chargé du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé.

Au total, 155 250 plants sont présentés dans le site de Brazzaville, dont 119 espèces végétales composées de 10 aromatiques, 26 espèces forestières, 56 espèces fruitières, 14 plants médicinaux et 12 plants ornementaux. On y trouve également des produits forestiers non ligneux tels que le miel, le gnetum sp. ou coco et les huiles essentielles d'eucalyptus citriodora et de citronnelle.

Cette foire est avant tout un rendez-vous de « mains vertes », d'après François Mankessi, un

des animateurs du marché, permettant aux quarante exposants de se rencontrer et d'échanger des idées ainsi que des bonnes pratiques autour des plants et de faire la promotion de leurs produits verts. Plusieurs activités éducatives et commerciales sont prévues durant les cinquante jours d'exposition-vente de divers plants ; des conférences autour de la problématique de la production des plants ; des visites guidées au profit des élèves et étudiants ; des démonstrations des techniques de production des plants forestiers et fruitiers, etc.

« J'achète mon plant de qualité à la foire pour contribuer aux efforts de création de puits de carbone. J'achète mon plant et je participe à la journée nationale de l'arbre », c'est le thème de l'édition 2021 de la foire aux plants. Pour la ministre de l'Économie forestière, cette thématique interpelle sur la nécessité de créer de puits de carbone et de promouvoir l'afforestation.

« Le planting des arbres forestiers et fruitiers constitue indéniablement une activité écono-



Des membres du gouvernement observant les plants/Adiac

mique aux bénéfices multiples, dès lors qu'il procure à terme des revenus substantiels, notamment à travers la vente des produits qui en seront issus ainsi que les crédits carbone générés par ces plantations », a souligné Rosalie Matondo, saluant l'avancement d'autres projets d'afforestation avec le concours des partenaires au développement.

Des résultats satisfaisants

À noter que cette foire se tient jusqu'au 30 novembre. Les résultats des précédentes éditions ont été jugés satisfaisants. Depuis sa première édition, en 2017, la foire aux plants a occasionné la vente de 54 668 plants pour un chiffre d'affaires estimé à 68 712 700 F CFA. Ce chiffre estimé à 5 023 900 F CFA à la première édition est passé à 16 886 200 F CFA à la deuxième, puis à 23 944 500 F

CFA à la troisième édition avant de fléchir à 22 858 100 F CFA, à la quatrième édition en raison notamment de la crise sanitaire. En termes de visites, les éditions de la foire ont accueilli 25 986 visiteurs. Le nombre de visiteurs qui avait atteint 10 299, à la troisième édition, est descendu à 7402 pour les raisons de la pandémie et de crise économique.

Fiacre Kombo

COVID-19

Charlotte Opimbat exhorte ses mandants à se faire vacciner

La députée de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, a réuni, le 9 octobre, ses mandants pour leur faire le point de la 12e session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale. Elle a saisi l'occasion pour les appeler à se faire vacciner contre le coronavirus.

Face à ses électeurs, Charlotte Opimbat a restitué les conclusions de la dernière session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale clôturée le 13 août. Au cours de cette session, leur a-t-elle dit, dix projets de lois à caractère socio-économique ont été adoptés par la chambre basse du Parlement, sur les treize qui figuraient à l'ordre du jour.

Au nombre des projets de lois approuvés, celui portant approbation de la convention d'exploitation minière entre le Congo et la société de recherche et d'exploitation minière Sorem, ainsi que le projet de loi de finances rectificative. Ce texte de loi, a précisé Charlotte Opimbat, a permis le réajustement du budget de l'Etat exercice 2021 en recettes à 1671 milliards F CFA et en dépenses à la somme de 1521 milliards F CFA.

Quatre de ces projets de lois ont porté sur la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, dans le cadre du renforcement de la riposte à la covid-19. Un exposé a été développé à cet effet sur la pandémie à coronavirus dont le variant Delta continue de faire des victimes dans le pays. L'exposant, médecin de profession, a fait savoir à la foule que la covid-19 n'est pas



Une vue de la population lors de la descente parlementaire/Adiac

une utopie mais une réalité. C'est une maladie d'une virulence inouïe, qui tue à grande échelle à tra-

vers le monde. Pour se préserver contre cette pandémie, a insisté le spécialiste, l'unique solution

à ce jour reste la vaccination. Il leur a dit que quatre vaccins sont disponibles au Congo dont Sino-

pharm, Sputnik V et Sputnik lite. Pour se faire vacciner, sept sites sont ouverts à Poto-Poto.

Soucieuse de voir ses mandants être à l'abri de cette pandémie, Charlotte Opimbat les a exhortés à se faire vacciner. « Nous avons pris l'engagement auprès de nos mandants pour les accompagner à se faire vacciner; surtout les jeunes qui sont hésitants alors qu'ils doivent se vacciner pour se protéger eux-mêmes et protéger leurs parents. Au niveau de notre siège, nous allons organiser des journées de sensibilisation pour pousser la population à aller se vacciner », a indiqué Charlotte Opimbat.

Dans les échanges, la population a présenté à son élue quelques doléances qui se résument autour de la hausse des factures d'eau, atteignant parfois 17500 F CFA, alors que le forfait de l'eau est établi à 12 700 F CFA. Ils ont décrié aussi les difficultés d'obtention de la carte nationale d'identité et des passeports.

Charlotte Opimbat a dit avoir noté toutes ces doléances et promis de les transmettre au Parlement avant que celles-ci ne soient présentées au gouvernement afin que des solutions idoines soient trouvées.

Firmin Oyé

« Nous avons pris l'engagement auprès de nos mandants pour les accompagner à se faire vacciner, surtout les jeunes qui sont hésitants alors qu'ils doivent se vacciner pour se protéger eux-mêmes et protéger leurs parents. Au niveau de notre siège, nous allons organiser des journées de sensibilisation pour pousser la population à aller se vacciner »

TRIBUNE LIBRE

Montpellier

Le président français, Emmanuel Macron s'est donné un forum le vendredi 8 octobre 2021 à Montpellier. Il l'a dénommé « Sommet Afrique-France », en référence aux rencontres qui, jusqu'en 2010, regroupaient annuellement les dirigeants africains et français pour débattre de l'avenir de la coopération entre la France et l'Afrique. Chacun de ces sommets avait un enjeu déterminé. Le 25e, donc le dernier sous cette forme, s'est tenu les 31 mai et 1er juin 2010 à Nice, en France. Il avait débattu de « la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ». La négociation des accords dans les domaines social, énergétique et environnemental était également à l'ordre du jour.

Le premier sommet entre la France et l'Afrique tenu en novembre 1973 à Paris avait, à cette époque, un enjeu géopolitique. En effet, après la guerre israélo-arabe, il s'agissait de participer et de faire participer l'Afrique à la construction de la paix autour du bassin méditerranéen. Par la suite, il y a eu le sommet de Paris en décembre 2013. Il a été désigné « Sommet pour la paix et la sécurité en Afrique » et celui de janvier 2017 à Bamako « Pour le partenariat, la paix et l'émergence ».

Le rendez-vous Afrique-France de 2021 à Montpellier s'inscrit peut-être dans le droit-fil de ceux qui ont suivi le sommet de 2010. Mais, dans sa forme comme dans son fond, il est totalement inédit. Près de 3 000 participants dont 1 200 Africains. Des jeunes, des représentants de la diaspora en France, des acteurs de la société civile sur le continent et des entrepreneurs ont été les seules personnalités du céans. Faut-il le répéter, aucun chef d'Etat africain n'a été convié. Le seul chef d'Etat s'est trouvé être le président français pour débattre avec ses convives « des sujets qui fâchent ».

Mais qui seraient donc fâchés des fameux sujets ? A l'heure où la France fait face à des tensions multiples en Afrique, notamment en Algérie, au Mali, en République centrafricaine et même au Maroc, la rencontre de Montpellier laisse un goût de raté.

En effet, que de rassembler des jeunes et des acteurs de la société civile sélectionnés, on ne sait sur quelle base, le président français aurait gagné à mettre ses homologues africains devant leur responsabilité, en face de la jeunesse ou la société civile africaine.

La perspective de création d'un fonds d'innovation pour la démocratie dont l'objectif est de « soutenir les acteurs du changement, notamment sur les questions de gouvernance et de démocratie » est certes une bonne chose. Mais, quelle serait l'entité qui mettrait en œuvre ces engagements en Afrique ? Comment alors les participants aux assises de Montpellier pourraient-ils garantir l'innovation dans la gouvernance et dans la démocratie en Afrique sans être à la prise de décision ?

Autant d'interrogations qui laissent transparaître le risque que si les bonnes promesses faites par la France ne sont pas réalisées, la jeunesse gonflée à blanc viendrait demander, sans doute, des comptes à ceux de leurs dirigeants qui n'ont pourtant pas pris part à leurs assises. En oubliant que les « promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ».

Rassurés, ces interlocuteurs ont demandé au président français de « récurer la marmite sale » dans laquelle la France et l'Afrique mangent depuis plus d'une soixantaine d'années. Cela ne relève certainement pas de l'impossible pour la France. Mais, avouons que ce travail va nécessiter un peu de temps. Ayant foi cependant car la foi sauve, énormément !

Valentin Oko

OUENZÉ

Des fournitures scolaires offertes aux élèves du collège Conférence

La Fondation Harris-Oyo a fait, le 6 octobre à Brazzaville, un don de plus de mille kits scolaires à plusieurs centaines d'élèves du Collège d'enseignement général (C.E.G) Conférence, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Ecole d'abord, sport d'accord » qui consiste à améliorer l'offre éducative.



Les élèves brandissant de l'eau minérale en reconnaissance du don/Adiac

L'organisation caritative a remis aux écoliers plus de mille kits scolaires composés de cahiers, stylos, sacs et autres. Par ce don, la Fondation Harris-Oyo a bien voulu alléger les charges des familles en période de rentrée scolaire, souvent synonyme de dépenses, surtout dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus.

En effet, l'activité économique a été fortement ralentie et beaucoup de familles évoluant dans le secteur de l'informel, déjà précarisées, ont été lourdement touchées par les mesures restrictives mises en place par les autorités en vue de contenir le nombre de contaminations.

« La question éducative

constitue un enjeu de taille qui mérite que nous préparions des nouvelles dispositions d'esprit. Il s'agit d'une instruction. Et, la sagesse enseigne que celui qui garde l'instruction prend le chemin de la vie. L'éducation est un ensemble de performances morales qui transforme l'homme, ne ménageons aucun effort afin que l'instruction à l'école retrouve ses lettres de noblesse », a indiqué Marcel Kibas, chef du quartier 56, à Ouenzé.

L'initiative généreuse de la Fondation Harris-Oyo a été appuyée par l'ambassade de la Russie et la Fondation Burotop Iris qui a apporté des paquets d'eau minérale aux élèves.

« Nous encourageons les jeunes qui font des études. Notre présence ici consiste à soutenir cette initiative louable. Bien avant, nous soutenons les initiatives de ce député, notamment celle portée par le projet Ecole d'abord, sport d'accord », a commenté Maria Fakhrutdinova, délégué du Centre culturel russe de Brazzaville.

Le projet « Ecole d'abord, sport d'accord » de la Fondation Harris-Oyo consiste à encourager les jeunes à s'adonner plus aux études scolaires, lieu d'apprentissage, de sociabilité et à soutenir les jeunes athlètes dans leurs projets sportifs. « Souvenez-vous que dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet, il a été mis à la disposition d'une école de Ouenzé des tables bancs, du matériel didactique en passant par l'assainissement de plusieurs écoles du même arrondissement. Nous avons aussi financé les études de nombreux élèves qui font aujourd'hui la fierté des familles. L'école doit être une priorité. L'important don est l'œuvre de la fondation et de nombreux mécènes », a déclaré Junior Mahoungou, un membre de la Fondation Harris-Oyo.

Fortuné Ibara

« La question éducative constitue un enjeu de taille qui mérite que nous préparions des nouvelles dispositions d'esprit. Il s'agit d'une instruction. Et, la sagesse enseigne que celui qui garde l'instruction prend le chemin de la vie. L'éducation est un ensemble de performances morales qui transforme l'homme, ne ménageons aucun effort afin que l'instruction à l'école retrouve ses lettres de noblesse »,

IMPORTATIONS

Vérification en vue de la conformité des marchandises entrant au Congo

La protection des consommateurs congolais vis-à-vis de l'importation des marchandises a été au cœur des entretiens que le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a eus le 11 octobre à Brazzaville avec le vice-président du bureau Veritas, Stéphane Gaudechon.

Après des échanges à Paris en fin août dernier, le vice-président services aux gouvernements et commerce international du bureau Veritas est au Congo pour poursuivre les discussions avec le gouvernement dans le but de développer un programme de vérification de la conformité des marchandises. « C'est un projet extrêmement important et sensible, destiné à assurer la protection des consommateurs congolais vis-à-vis de l'importation des marchandises. Il appartient au ministre de concevoir le périmètre qui doit globalement être le plus large possible », a expliqué Stéphane Gaudechon à sa sortie d'audience. Il a également rappelé qu'il est actuellement important d'assurer la vérification des marchandises qui rentrent au pays et de s'assurer de la conformité aux normes internationales, régionales et aux spécificités locales. « Nous avons échangé sur tous ces aspects, il apparaît manifestement que c'est une prise en compte importante par monsieur le ministre et



ses équipes de cette protection nécessaire qui se développe à grands pas. Dans d'autres pays, que ce soit sur le continent africain ou dans d'autres continents, aujourd'hui il est important d'assurer la protection des consommateurs vis-à-vis de l'importation des pro-

duits qui ne sont pas toujours conformes», a-t-il insisté.

Interrogé sur la possibilité de créer des laboratoires, le vice-président de Veritas a indiqué que la préoccupation qui demeure est celle d'assurer le contrôle au départ des marchandises, c'est-à-dire dans les pays d'importation.

Les deux parties après les entretiens/Adiac

« Le contrôle à demeure n'est pas souhaitable pour différentes raisons. En revanche, les laboratoires qui sont au Congo ont un rôle à jouer incontestablement en coordination avec l'Agence congolaise de normalisation et la qualité pour faire en sorte qu'il existe

des contrôles inopinés sur la façon dont est opéré ce type de programme de vérification de la conformité », a conclu Stéphane Gaudechon.

Un programme qui pourrait être très bénéfique pour le Congo qui importe chaque année plus de 700 milliards FCFA d'avoir une idée nette sur la qualité des produits avant leur entrée sur le territoire national. Mise en place par le gouvernement, l'Agence congolaise de normalisation et la qualité (Aconoc) entend jouer sa partition dans le cadre de la réalisation de ce programme. « Dans le cadre des contrats à signer, nous allons travailler avec Veritas afin de s'assurer que tout produit en provenance de l'étranger soit de bonne qualité. Après les analyses, le partenaire enverra des rapports sur la base desquels l'Aconoc délivrera des certificats dont des copies seront envoyées aux services de douanes et de commerce », a déclaré le directeur général de l'Aconoc, Jean-Jacques Ngoko-Mouyabi

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

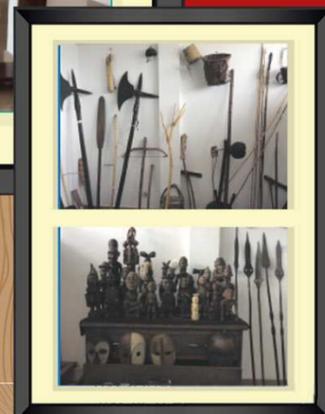
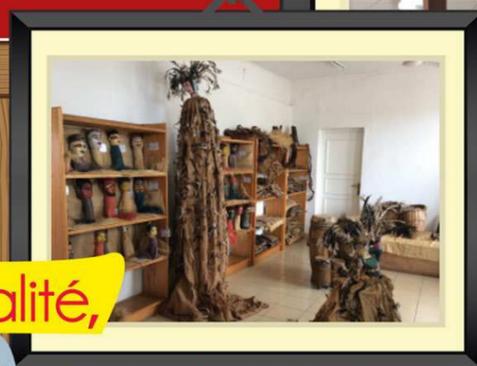
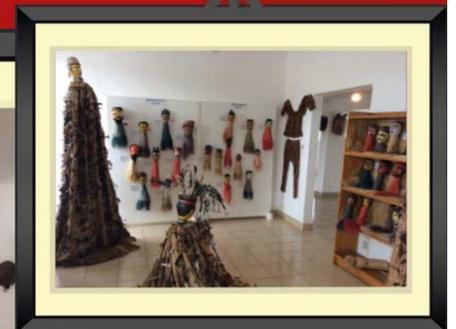
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SANTÉ

La drogue, principale cause des maladies mentales au Congo

L'humanité célèbre, le 10 octobre de chaque année, la Journée mondiale de la santé mentale. Au Congo, le gouvernement a publié un message dans lequel il a affirmé que la consommation des substances psychotropes telles que le cannabis constitue la cause majeure de maladies mentales qui touchent en majorité des jeunes.

Au plan international, la Journée mondiale de la santé mentale a été commémorée sur le thème « Respect des droits de l'homme ». Faisant l'état des lieux de la maladie mentale au Congo, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a fait savoir qu'elle explore. Le service psychiatrique du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, l'unique structure d'hospitalisation, a-t-il souligné, enregistre en moyenne mille deux cents malades par année. « *Le pic d'apparition des maladies mentales est situé entre 15 et 25 ans. Les principales pathologies enregistrées en hospitalisation sont les psychoses délirantes aiguës (43,5%) ; les schizophrénies (22,3%) ; les troubles bipolaires essentiellement en phase maniaque (16,1%) et les psychoses hallucinatoires chroniques (8,8%)* », a indiqué le ministre de la Santé et de la Population.

Gilbert Mokoki a relevé que les maladies mentales se sont ac-



Le ministre en charge de la Santé, Gilbert Mokoki

centuées à cause de la consommation des stupéfiants et/ou des substances psychotropes comme le cannabis (5,1%). Les pathologies enregistrées en consultations externes à la psychiatrie, a renchérit le ministre de la Santé, sont dominées par des dépressions et troubles anxieux accentués depuis la déclaration de la pandémie à coronavirus. Pour lutter contre ces maladies et apporter des solutions idoines, a martelé Gilbert Mokoki, le gouvernement a mis un accent particulier sur la prévention et la sensibilisation permanentes. Une politique de santé mentale sera mise en place à cet effet. En vertu du caractère transversal de ces maladies, le ministre sollicite l'implication de tous les acteurs.

Au plan international, l'Organisation mondiale de la santé estime que quatre cent cinquante millions de personnes souffrent aujourd'hui d'un désordre mental.

Firmin Oyé

PEINE DE MORT

Le Congo reconnu comme pays abolitionniste

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (Acat) et la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat) ont exprimé, le 9 octobre à Brazzaville, leurs reconnaissances à l'abolition de la peine de mort au Congo.

« Les femmes condamnées à mort : une réalité invisible » est le thème qui commémore, cette année, la 19e édition de la Journée mondiale contre la peine de mort. Les activistes des organisations de la société civile du Congo ont eu une pensée pour les femmes qui risquent d'être condamnées à mort, qui ont été exécutées, et pour celles dont la peine de mort a été commuée, exonérée ou graciée.

En revanche, ils rappellent que le Congo a inscrit l'abolition de la peine de mort dans la Constitution et le Parlement a voté les instruments de ratification du deuxième protocole facultatif, se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Les deux organisations de la société civile déplorent qu'il n'y a aucune loi de substitution à cette peine de mort adoptée par le Parlement congolais. De même, affir-

ment-elles, il y a des instruments du deuxième protocole facultatif adoptés par le Parlement qui ne sont pas encore promulgués par le président de la République. Egalement, ces deux organisations de la société civile veulent que soit diligentée la révision des codes et soit prise une loi spécifique sur la peine de mort. Elles militent également pour la ratification du deuxième protocole facultatif, se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques sur l'abolition de la peine mort.

Congo pays abolitionniste

Depuis 2015, le Congo est compté parmi les vingt pays africains ayant aboli la peine de mort sur les cinquante-quatre que compte le continent. « *La valeur que le constitutionnaliste congolais accorde à la peine de mort est très importante parce qu'inscrite dans le dispositif constitutionnel. Aucune*



Deux activistes des organisations de la société civile du CongoAdiac

mesure légale et règlementaire ne peut remettre en cause ce dispositif », a indiqué Landry Basouaka, un attaché au Parlement congolais.

S'agissant de la révision des codes, depuis 2015, le projet Pareda s'est attelé à réviser tout le système législatif congolais. Par ailleurs, le deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques a été adopté, ra-

tifié et promulgué au Congo. L'Acat est affiliée à la Fiacat qui lutte contre la torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants. Pour ce faire, elle pourrait contribuer à la création, à la promotion et à la diffusion d'instruments juridiques de promotion des droits de l'homme ; exercer une fonction de prévention, de vigilance et d'éducation aux Droits de l'homme au Congo ; lutter contre les exécutions capitales et les dispa-

ritions forcées ; assister les victimes d'actes de torture et suivre la mise en œuvre des engagements pris au Congo et rédiger des rapports alternatifs.

Par contre, l'Acat Congo intervient dans la lutte contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; le plaider; l'assistance judiciaire et juridique; les visites de lieux de détention et de formation.

Fortuné Ibara

IN MÉMORIAM**10 OCTOBRE 1985 – 10 OCTOBRE 2021**

Au chef de famille, et au digne serviteur de l'État que tu as été,
Eternellement dans nos cœurs,
Surtout ceux de tes petits enfants.

Famille Akouala**NÉCROLOGIE**

Le directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) pour le Congo a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de M. Mboussa Achille, agent à la Direction nationale-Brazzaville, survenu le mercredi 6 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est organisée au n°04, de la rue Louomo à Mougali (Rfce école primaire de la Paix).
Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

La famille Mbani André (Mbani Béatre, Kidzié Alain, Mbani Frédéric, Mbani Serge Péphin, Youla Gildas) et enfants ont le regret d'annoncer le décès de leur frère aîné, Lékibi Jules, survenu le mercredi 6 octobre 2021 à Pointe-Noire. La veillée est située à son domicile à Mongo Kamba, quartier Movis.
À Brazzaville : la veillée a lieu au n° 103, rue Makotipoko, avenue Marien-Ngouabi à Mougali.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**IN MEMORIAM**

Il ya 5 ans que notre père et époux Bolemas Emmanuel de Jésus passa de ce monde au père, possesseur du Ciel et de la Terre.

Ta mort et ton absence présente a fait vaciller notre famille en éprouvant l'angoisse, l'amertume, la tristesse, la détresse, la solitude, le silence et une douleur qui n'en finit pas. La profondeur de la méditation, de l'adoration et de la louange remèdes à chercher du sens à la vie à amoindrir nos blessures à retrouver le réconfort, la guérison, la restauration et à se renouveler dans le vertu de l'espérance.



Puisse le père tout Puissant récompense tes justes mérites pour le salut de ton âme, la joie de le voir face à face et de participer activement dans son royaume pour être comblé de sa gloire pour l'Eternité.

Nous prions tous ceux et celles qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour ta mémoire. Les messes d'action de grâce sont dites à la Cathédrale et à la Basilique Sainte-Anne du Congo à 6h.

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Ndéké François Alain, je souhaite être désormais appelé Ndéké Odzo.

Toute personne justifiant d'intérêt légitime pourra faire opposition dans un délais de trois mois.

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

L'école primaire de Tchimbamba rénovée

Située dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, l'école préscolaire et primaire de Tchimbamba a été rénovée par l'association Femmes de grâce que préside Prisca Massossa. L'acte a été immortalisé par une cérémonie de remise des clefs aux responsables de cette école qui a eu lieu il y a quelques jours devant les enseignants et les parents d'élèves.

L'association Femmes de Grâce vient de donner une cure de jouvence à l'école préscolaire et primaire de Tchimbamba. Pour cette rentrée scolaire 2021-2022, les élèves ont retrouvé une autre école, bien loin de celle qu'ils ont connue l'année dernière dans un état de délabrement avancé. Aujourd'hui, cette école affiche une nouvelle image, car les bâtiments ont été repeints et sa pelouse bien tondue.

En rénovant cette structure scolaire, l'association Femmes de grâce permet non seulement aux apprenants d'évoluer dans un environnement sain, mais elle contribue également à l'essor de leur éducation. « C'est avec un grand honneur et non une fierté pour l'association Femmes de grâce que de pouvoir rénover cet équipement phare de notre arrondissement », a dit Prisca Massossa, présidente de l'association.

Visiblement satisfaits de l'initiative, les responsables de cette école mais également les pa-



Le complexe scolaire de Tchimbamba rénové./Adiac

rents d'élèves ont salué et encouragé la démarche de l'association Femmes de grâce, avant d'inviter d'autres à emboîter le pas.

L'engagement de l'association Femmes de grâce dans le domaine de l'éducation scolaire est réel et fondamental. Cette action vient une fois de plus consolider et réaffirmer sa volonté de vouloir aider la

jeunesse congolaise dans ses études.

Créée en 2017, l'association Femme de grâce a pour objectif de venir en aide aux personnes démunies de troisième âge et aux orphelins. Avec son concept « Un enfant, un sourire », elle apporte un appui éducatif aux enfants et adolescents qui rencontrent des problèmes d'apprentissage dans

leur école ou qui n'ont pas accès à l'éducation. Chaque année, cette association distribue gratuitement des kits scolaires aux enfants issus des familles démunies, une manière pour elle de contribuer et surtout de soutenir leur éducation.

Notons que l'association Femmes de grâce mène depuis sa création un combat contre toutes formes de discrimina-

tions et de violences, particulièrement faites aux femmes. Grâce à sa mixité tant sociale que culturelle, elle vise à développer la diversité culturelle, à lutter pour l'égalité des droits, à défendre les droits des femmes et à promouvoir l'égalité des chances en favorisant l'accès à l'information et en luttant contre les barrières sociales.

Hugues Prosper Mabonzo

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 001 / PAPN-DG du 11 Octobre 2021

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN), se propose de réaliser dans le cadre de son budget d'investissements exercice 2021, les travaux de dragage d'entretien des accès nautiques du Port de Pointe-Noire.

1- Les travaux à réaliser dans le cadre du projet comprennent, entre autres :

- Le dragage du piège à sable ;
- Le dragage du chenal d'accès ;
- Le dragage du bassin portuaire ;
- La mise en dépôt de l'ensemble des matériaux dragués dans la zone de SONGOLO afin de créer des terre-pleins gagnés sur la mer à la cote +3,00 m CM.

2- Le volume des matériaux à draguer et à mettre en dépôt est de 1.600.000 m3 environ. Le délai d'exécution des travaux est estimé à trois (03) mois.

3- Le Maître d'Ouvrage entend retenir un entrepreneur ou groupement d'entrepreneurs possédant de bonnes références dans le domaine des travaux de dragage maritime et portuaire et, une assise financière suffisante, en rapport avec l'importance des travaux.

4- Le présent appel d'offres sera de type ouvert, avec préqualification intégrée.

5- Les critères de pré qualification sont repris dans le dossier d'appel d'offres. Les critères d'évaluation des offres des candidats qualifiés sont également définis dans le dossier d'appel d'offres.

6- Les principaux critères de qualifications financières, techniques et d'expériences, auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire, sont les suivants :

o Après avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années d'un montant équivalent à Cinq Milliards (5.000.000.000) FCFA ;

o Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au cours des Cinq (05) dernières années au moins trois (03) projets de travaux similaires ;

o Disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès ou a, à sa disposition, des facilités de crédit d'un montant au moins équivalent à Deux Milliards (2.000.000.000) FCFA ;

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de M. Jean-Jacques MOMBO, Directeur de l'Equipement et Infrastructures (jeanjacquesmombo250@gmail.com; tel :+ 242.05.553.20.89) ou : M. Gaétan MBAMA, Chef de département Génie Maritime (gaetanmbama@yahoo.fr; +242.06 900.71.93) ou Edmond OTSOA, Responsable de la Cellule de Passation des Marchés (edmondotsoa5@gmail.com; tel :+242.05.747.91.91), les jours ouvrés de 08h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30.

7- L'ouverture des plis sera réalisée en deux (02) phases :

Phase n°1 : la première enveloppe contenant les documents administratifs ainsi que les justificatifs de compétences, de moyens techniques et financiers sera ouverte pour tous les soumissionnaires ayant rendu leurs offres dans les délais requis et en nombre suffisant. Après ana-

lyse du contenu de cette première enveloppe, une sélection des candidats retenus sera effectuée en fonction des critères de qualification repris dans le dossier d'appel d'offres.

Phase n°2 : la seconde enveloppe des soumissionnaires retenus en phase n°1 sera ouverte en vue de l'analyse des offres financières. A l'issue de celle-ci, le soumissionnaire qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera déclaré, comme adjudicataire.

8- Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres complet, moyennant paiement de la somme d'Un Million (1.000.000) FCFA non remboursable, auprès des services habilités de la Direction Financière et Comptable du PAPN.

Une visite des sites des travaux est prévue dans les dix (10) jours suivant la publication de l'AAOI).

9- Les dossiers d'appel d'offres sont rédigés en français. Toutes les offres seront intégralement rédigées en langue française et devront être remises en 06 exemplaires (01 original + 5 copies) et une version électronique.

Les documents officiels en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction certifiée en langue française.

10- Les offres sont adressées par voie postale (normale ou expresse), ou remises contre récépissé à

l'adresse mentionnées ci-après :

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire B.P. 711, Avenue de Bordeaux

(Enceinte du Port) Pointe-Noire, République du Congo

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15 novembre 2021, à 12 heures (heure de Pointe-Noire).

L'ensemble des documents devra être envoyé par courrier dans une enveloppe unique, en indiquant lisiblement « TRAVAUX DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DES ACCES NAUTIQUES DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE ». Deux enveloppes placées à l'intérieur de cette enveloppe unique porteront respectivement les mentions suivantes : « Documents administratifs et techniques » et « Offre financière ».

Les offres remises en retard ne sont pas acceptées. L'enveloppe devra indiquer les noms et adresse du Soumissionnaire pour permettre son retour sans qu'elle ne soit ouverte, si l'offre est arrivée hors délai.

11- Les offres seront ouvertes le 15 novembre 2021 à partir de 12 h 30 mn dans la salle de conférence de la Direction Générale du PAPN en présence des soumissionnaires présents ou de leurs représentants uniques désignés officiellement.

Les offres devront être valides pour une période de 180 jours.

Pointe-Noire le, 11 octobre 2021

**Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire**

Mr Séraphin BHALAT

ELECTION À LA FÉCOJUSELF

Serge Blanchard Oba et Guy Venceslas Ngomba disqualifiés de la course

Le collectif des cadres, grands-maîtres, candidats et la majorité des membres du corps électoral des deux parties ont rendu publique une déclaration, le 10 octobre, dans laquelle ils interdisent à René Serge Blanchard Oba et Guy Venceslas Ngomba de postuler aux différents postes de la Fédération congolaise de jujitsu et self défense (Fécojuself). Une manière selon ce collectif de mettre fin au conflit et promouvoir les nouveaux cadres.

« Nous, collectif des cadres, grands-maîtres, candidats et la majorité des membres du corps électoral des deux parties décidons : les candidats Guy Ngomba Venceslas et René Serge Blanchard Oba sont disqualifiés de la course à la tête de la Fécojuself pour manque d'éthique sportive et non-respect du code moral, trouble et agitation lors des assemblées générales électorales organisées par le ministère des Sports et le Comité olympique du 20 novembre, 18 décembre 2020 et du 2 septembre 2021 », rapporte la déclaration.

Les pratiquants de ce sport de combat estiment que toute contestation qui n'obéit pas à la règle de la majorité des membres composant le corps électoral est nulle et de nul effet. Le collectif est chargé, à en croire la déclaration, de rencontrer les partenaires de la Fécojuself dont le Comité olympique et le ministère des Sports, afin de trouver rapidement la solution à la sortie de crise.

Ce collectif ajoute que toute personne non reconnue



Des membres du collectif/Adiac

comme pratiquante du jujitsu est strictement interdite de parler de cette discipline sans y être invitée par le prochain bureau fédéral. Il

précise que toutes les candidatures précédentes au sein de la Fécojuself sont annulées. « Afin de permettre à la Fécojuself de sortir de la

crise, les candidatures éligibles sont celles proposées par le collectif. Les préliminaires seront organisés afin de sortir un bureau d'union

« Afin de permettre à la Fécojuself de sortir de la crise, les candidatures éligibles sont celles proposées par le collectif. Les préliminaires seront organisés afin de sortir un bureau d'union fédérale ; Il est strictement interdit à toute personne non jujitsuka de faire partie du bureau exécutif fédéral »

fédérale ; Il est strictement interdit à toute personne non jujitsuka de faire partie du bureau exécutif fédéral », complète le document.

Les membres de ce collectif trouvent, en effet, le fondement de leur déclaration suite à plusieurs maux qui continuent de miner ce sport de combat. Ils pensent que vu les conflits qui règnent au sein de la Fécojuself depuis fin 2017, le report à trois reprises des assemblées générales électorales du 20 novembre, 18 décembre 2020 et du 2 septembre 2021 puis les graves tensions qui existent, le manque d'éthique sportive et de respect du code moral des candidats à la tête de la fédération, il était temps de privilégier l'art au détriment des individus.

Notons que ce collectif est composé des anciens partisans des deux protagonistes de la Fécojuself. Il s'agit, entre autres, des maîtres Hervé Galebaye, Ndila Brice Baltazar, Kimbatsa Duron, Arnold Nde, Manassé Ngangué, Alban Toutoum et Draïche Boussiengue.

Rude Ngoma

FÉCOJU-DA

Me Francis Ata prend officiellement ses fonctions

Après son élection le 4 septembre dernier, le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Ney Francis Ata Asiokarah, a été installé, le 9 octobre, par la direction générale des Sports (DGS).

Déterminé à réorganiser le judo au niveau national pour le replacer aisément sur les rails afin de reconquérir la scène continentale puis internationale, Me Francis Ata a demandé aux judokas évoluant au Congo et à la diaspora d'unir leur force pour redorer le blason de leur noble art.

« J'ai l'ambition de développer notre discipline, de la promouvoir dans les douze départements de notre pays ainsi que hors du Congo. Il faut former les jeunes, les cadres et autres acteurs de ce sport. Nous sommes disposés à redorer le blason du judo », a expliqué Me Francis Ata.

Au nom du directeur général des Sports, le chef de service du sport de haut niveau, Charles Parfait Malonga, a signifié que cette cérémonie de prise de pouvoir est une manière pour la DGS de permettre au nouveau bureau exécutif

de se mettre au travail. « A compter de ce jour, vous avez le plein pouvoir de gérer le judo au Congo », a indiqué Charles Parfait Malonga.

Séance tenante, le président de la Fécoju-Da a doté le bureau exécutif de plusieurs matériaux de travail dont les ordinateurs, les imprimantes et autres outils informatiques. Une manière, selon Me Francis Ata, de lancer sa politique de professionnalisation du judo.

Juste après la cérémonie de passation de service qui s'est déroulée en l'absence du bureau sortant, les nouveaux dirigeants du judo congolais ont visité les différents lieux stratégiques de Brazzaville. Ils ont, en effet, fait une descente à l'ancien siège fédéral qui se trouve dans un état vétuste au complexe Alphonse-Massamba-Débat. La délégation a également visité le siège provisoire qui est logé dans l'enceinte du gymnase Etienne-Monga.

R.Ng.



Francis Ata installé officiellement/Adiac